

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

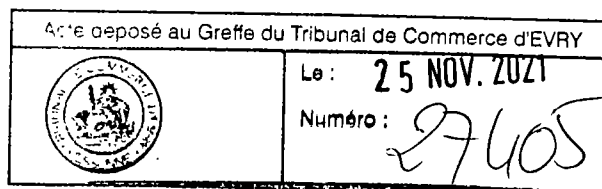
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02422 Numéro SIREN : 752 879 445 Nom ou dénomination : A.M.2.R

Ce dépôt a été enregistré le 25/11/2021 sous le numéro de dépôt 27405

SAS A.M.2.R
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 49 BIS AV RENÉ MORIN
91420 MORANGIS
752 879 445 00019 RCS EVRY

**PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 31 MARS 2019**



L'an deux mille dix-neuf,
et le trente et un mars,

Monsieur Sylvain DUMAINE agissant en qualité d'associé unique et président de la société AM2R, a
procédé à l'examen des comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2018.

Le président a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice susvisé.

L'associé unique est en possession des documents suivants :

- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2018,
- le tableau des résultats financiers,
- le texte des résolutions proposées.

Les points suivants font l'objet des décisions à prendre par l'associée unique :

- Approbation des comptes annuels,
- Affectation du résultat,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30 septembre 2018 tels qu'il les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

SP

DEUXIÈME DECISION EN LA FORME ORDINAIRE

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018, s'élevant à 6 327.58 euros, de la manière suivante :

- la totalité en « Report à nouveau », soit 26 906.49 euros

Ce qui fait ressortir le Report à nouveau à 33 234.07 euros

Rappel des dividendes antérieurement distribués

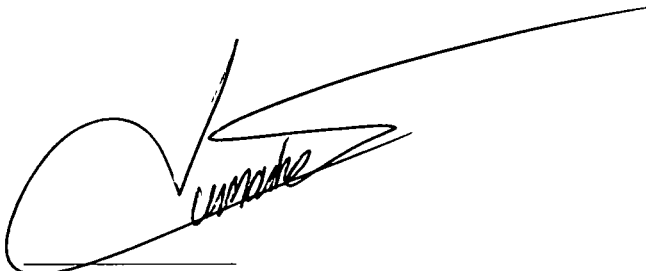
L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME RESOLUTION EN LA FORME EXTRAORDINAIRE

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président de séance et les associés présents ou représentés.

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sylvain Dumaine', is written over a horizontal line.

SYLVAIN DUMAINE

Certifié Conforme à
l'original
le 23/11/21

AM2R0Non

Sommaire

Bilan 1

ACTIF 1

Actif immobilisé 1

Actif circulant 1

PASSIF 2

Capitaux Propres 2

Provisions pour risques et charges 2

Emprunts et dettes 2

Compte de résultat 3

Bilan détaillé 5

ACTIF 5

Actif immobilisé 5

Actif circulant 5

PASSIF 6

Capitaux Propres 6

Provisions pour risques et charges 6

Emprunts et dettes 6

Compte de résultat détaillé 8

Liasse 18 IS RS 10

Annexes Légales 2018 26

1 1

C:\clt24a\global\print\word\compta\En-tête et Pied de Page.dot"

Pied_de_Page_3 Commentaire

c:\coala\global\print\word\compta\En-tête et Pied de Page.dot"

En_tête_1 AM2R 23 RUE GUSTAVE EIFFEL 91420

MORANGIS 21/01/2019

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	



Formulaire obligatoire
(art 223 A du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Touchez à date de service

Exercice ouvert le	01102017	et clos le	30092018	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
SI entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2288-SD (art. 223 quinquièmes C-I-1), cocher la case					
SI entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquièmes C-I-2), cocher la case					
SI autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société		Adresse du siège social	
AM2R 49 BIS AVENUE RENE MORIN 91420 MORANGIS			
SIRET	7 5 2 8 7 9 4 4 5 0 0 0 1 9	Mét :	
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées Construction d'autres bâtiments Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 25 %	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %	§ 1.41	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		
	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %		
	PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %
			PV exonérées (art 238 quinquièmes)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		
	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
	Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs
	Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
BRIEL SARI 41 Rue Vivienne 75002 PARIS	
Tél. 01 53 24 96 21	Tél.
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA	Date 21012019 Lieu MORANGIS
	Qualité et nom du signataire Président SYLVAIN DUMAINE
	Signature
Tel.	

F	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
---	--

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽²⁾					e		
					f		
					g		
					h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽³⁾					i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j		
Montant des revenus répartis ⁽⁴⁾					Total (a à h)		

G	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)
---	--

[illegible]

H	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽¹⁾	33 904	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽²⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise AM2R

du 01/10/2017

Adresse 49 BIS AVENUE RENE MORIN 91420 MORANGIS

au 30/09/2018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFRÉES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		3 864
Total		3 864

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①)			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2018 (total col. 9 + total col. 10) ⑩	3 864	- de l'exercice 2018 ⑩	8 141
- de l'exercice précédent ⑩	4 552	- de l'exercice précédent ⑩	20 340

Nom et qualité du signataire SYLVAIN DUMAINE
Président

À MORANGIS le 21/01/2019
Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise AM2R										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																											
Adresse de l'entreprise 49 BIS AVENUE RENE MORIN 91420 MORANGIS																																																																																																																																																																																																					
SIREN <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>7</td><td>5</td><td>2</td><td>8</td><td>7</td><td>9</td><td>4</td><td>4</td><td>5</td></tr></table>												7	5	2	8	7	9	4	4	5																																																																																																																																																																																	
7	5	2	8	7	9	4	4	5																																																																																																																																																																																													
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table> Durée de l'exercice précédent * <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>												1	2	1	2																																																																																																																																																																																						
1	2																																																																																																																																																																																																				
1	2																																																																																																																																																																																																				
Exercice N clos le 31/01/2018																																																																																																																																																																																																					
ACTIF																																																																																																																																																																																																					
<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th>Brut 1</th> <th>Amortissements-Provisions 2</th> <th>Net 3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td> <td>Immobilisations incorporelles</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Fonds commercial *</td> <td>010</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Autres *</td> <td>014</td> <td>295</td> <td>295</td> </tr> <tr> <td>Immobilisations corporelles *</td> <td>028</td> <td>3 596</td> <td>2 762</td> </tr> <tr> <td>Immobilisations financières * (1)</td> <td>040</td> <td>200</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total I (5)</td> <td>044</td> <td>4 091</td> <td>3 057</td> </tr> <tr> <td rowspan="10">ACTIF CIRCULANT</td> <td>STOCKS</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td> <td>050</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Marchandises *</td> <td>060</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Avances et acomptes versés sur commandes</td> <td>064</td> <td>3 500</td> <td>3 500</td> </tr> <tr> <td>Gréances (2)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Clients et comptes rattachés *</td> <td>068</td> <td>38 488</td> <td>38 488</td> </tr> <tr> <td> Autres * (3)</td> <td>072</td> <td>9 313</td> <td>9 313</td> </tr> <tr> <td>Valeurs mobilières de placement</td> <td>080</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Disponibilités</td> <td>084</td> <td>6 930</td> <td>6 930</td> </tr> <tr> <td>Charges constatées d'avance *</td> <td>092</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total II</td> <td>096</td> <td>58 231</td> <td>58 231</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total général (I + II)</td> <td>110</td> <td>62 322</td> <td>59 265</td> </tr> <tr> <td colspan="12">PASSIF</td> </tr> <tr> <td colspan="12"> <table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th>Exercice N 1</th> <th>NIT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="8">CAPITAUX PROPRES</td> <td>Capital social ou individuel *</td> <td>120</td> <td>1 000</td> </tr> <tr> <td>Ecart de réévaluation</td> <td>124</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réserve légale</td> <td>126</td> <td>100</td> </tr> <tr> <td>Réserves réglementées *</td> <td>130</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)</td> <td>131</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Report à nouveau</td> <td>134</td> <td>26 906</td> </tr> <tr> <td>Résultat de l'exercice</td> <td>136</td> <td>6 328</td> </tr> <tr> <td>Provisions réglementées</td> <td>140</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total I</td> <td>142</td> <td>34 334</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td> <td>Total II</td> <td>154</td> </tr> <tr> <td rowspan="5">DETTES (4)</td> <td>Emprunts et dettes assimilées</td> <td>156</td> <td>3 757</td> </tr> <tr> <td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td> <td>164</td> <td>4 500</td> </tr> <tr> <td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td> <td>166</td> <td>10 729</td> </tr> <tr> <td>Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)</td> <td>169</td> <td>5 945</td> </tr> <tr> <td>Produits constatés d'avance</td> <td>174</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total III</td> <td>176</td> <td>24 931</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total général (I + II + III)</td> <td>180</td> <td>59 265</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">REMOIS</td> <td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td> <td>193</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(2) Dont créances à plus d'un an</td> <td>197</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td> <td>195</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td> <td>182</td> <td>874</td> </tr> <tr> <td>(4) Dont compte courant d'associés débiteurs</td> <td>199</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td> <td>184</td> <td>3 833</td> </tr> </tbody> </table> </td> </tr> </tbody></table>														Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				Fonds commercial *	010			Autres *	014	295	295	Immobilisations corporelles *	028	3 596	2 762	Immobilisations financières * (1)	040	200		Total I (5)		044	4 091	3 057	ACTIF CIRCULANT	STOCKS				Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050			Marchandises *	060			Avances et acomptes versés sur commandes	064	3 500	3 500	Gréances (2)				Clients et comptes rattachés *	068	38 488	38 488	Autres * (3)	072	9 313	9 313	Valeurs mobilières de placement	080			Disponibilités	084	6 930	6 930	Charges constatées d'avance *	092			Total II		096	58 231	58 231	Total général (I + II)		110	62 322	59 265	PASSIF												<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th>Exercice N 1</th> <th>NIT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="8">CAPITAUX PROPRES</td> <td>Capital social ou individuel *</td> <td>120</td> <td>1 000</td> </tr> <tr> <td>Ecart de réévaluation</td> <td>124</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réserve légale</td> <td>126</td> <td>100</td> </tr> <tr> <td>Réserves réglementées *</td> <td>130</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)</td> <td>131</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Report à nouveau</td> <td>134</td> <td>26 906</td> </tr> <tr> <td>Résultat de l'exercice</td> <td>136</td> <td>6 328</td> </tr> <tr> <td>Provisions réglementées</td> <td>140</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total I</td> <td>142</td> <td>34 334</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td> <td>Total II</td> <td>154</td> </tr> <tr> <td rowspan="5">DETTES (4)</td> <td>Emprunts et dettes assimilées</td> <td>156</td> <td>3 757</td> </tr> <tr> <td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td> <td>164</td> <td>4 500</td> </tr> <tr> <td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td> <td>166</td> <td>10 729</td> </tr> <tr> <td>Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)</td> <td>169</td> <td>5 945</td> </tr> <tr> <td>Produits constatés d'avance</td> <td>174</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total III</td> <td>176</td> <td>24 931</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total général (I + II + III)</td> <td>180</td> <td>59 265</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">REMOIS</td> <td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td> <td>193</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(2) Dont créances à plus d'un an</td> <td>197</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td> <td>195</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td> <td>182</td> <td>874</td> </tr> <tr> <td>(4) Dont compte courant d'associés débiteurs</td> <td>199</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td> <td>184</td> <td>3 833</td> </tr> </tbody> </table>														Exercice N 1	NIT	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	Ecart de réévaluation	124		Réserve légale	126	100	Réserves réglementées *	130		Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		Report à nouveau	134	26 906	Résultat de l'exercice	136	6 328	Provisions réglementées	140		Total I		142	34 334	Provisions pour risques et charges		Total II	154	DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	3 757	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	4 500	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	10 729	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	5 945	Produits constatés d'avance	174		Total III		176	24 931	Total général (I + II + III)		180	59 265	REMOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(2) Dont créances à plus d'un an	197		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	874	(4) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	3 833
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3																																																																																																																																																																																																	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles																																																																																																																																																																																																				
	Fonds commercial *	010																																																																																																																																																																																																			
	Autres *	014	295	295																																																																																																																																																																																																	
	Immobilisations corporelles *	028	3 596	2 762																																																																																																																																																																																																	
	Immobilisations financières * (1)	040	200																																																																																																																																																																																																		
Total I (5)		044	4 091	3 057																																																																																																																																																																																																	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS																																																																																																																																																																																																				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050																																																																																																																																																																																																			
	Marchandises *	060																																																																																																																																																																																																			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	3 500	3 500																																																																																																																																																																																																	
	Gréances (2)																																																																																																																																																																																																				
	Clients et comptes rattachés *	068	38 488	38 488																																																																																																																																																																																																	
	Autres * (3)	072	9 313	9 313																																																																																																																																																																																																	
	Valeurs mobilières de placement	080																																																																																																																																																																																																			
	Disponibilités	084	6 930	6 930																																																																																																																																																																																																	
	Charges constatées d'avance *	092																																																																																																																																																																																																			
Total II		096	58 231	58 231																																																																																																																																																																																																	
Total général (I + II)		110	62 322	59 265																																																																																																																																																																																																	
PASSIF																																																																																																																																																																																																					
<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th>Exercice N 1</th> <th>NIT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="8">CAPITAUX PROPRES</td> <td>Capital social ou individuel *</td> <td>120</td> <td>1 000</td> </tr> <tr> <td>Ecart de réévaluation</td> <td>124</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réserve légale</td> <td>126</td> <td>100</td> </tr> <tr> <td>Réserves réglementées *</td> <td>130</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)</td> <td>131</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Report à nouveau</td> <td>134</td> <td>26 906</td> </tr> <tr> <td>Résultat de l'exercice</td> <td>136</td> <td>6 328</td> </tr> <tr> <td>Provisions réglementées</td> <td>140</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total I</td> <td>142</td> <td>34 334</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td> <td>Total II</td> <td>154</td> </tr> <tr> <td rowspan="5">DETTES (4)</td> <td>Emprunts et dettes assimilées</td> <td>156</td> <td>3 757</td> </tr> <tr> <td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td> <td>164</td> <td>4 500</td> </tr> <tr> <td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td> <td>166</td> <td>10 729</td> </tr> <tr> <td>Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)</td> <td>169</td> <td>5 945</td> </tr> <tr> <td>Produits constatés d'avance</td> <td>174</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total III</td> <td>176</td> <td>24 931</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total général (I + II + III)</td> <td>180</td> <td>59 265</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">REMOIS</td> <td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td> <td>193</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(2) Dont créances à plus d'un an</td> <td>197</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td> <td>195</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td> <td>182</td> <td>874</td> </tr> <tr> <td>(4) Dont compte courant d'associés débiteurs</td> <td>199</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td> <td>184</td> <td>3 833</td> </tr> </tbody> </table>														Exercice N 1	NIT	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	Ecart de réévaluation	124		Réserve légale	126	100	Réserves réglementées *	130		Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		Report à nouveau	134	26 906	Résultat de l'exercice	136	6 328	Provisions réglementées	140		Total I		142	34 334	Provisions pour risques et charges		Total II	154	DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	3 757	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	4 500	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	10 729	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	5 945	Produits constatés d'avance	174		Total III		176	24 931	Total général (I + II + III)		180	59 265	REMOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(2) Dont créances à plus d'un an	197		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	874	(4) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	3 833																																																																																																										
		Exercice N 1	NIT																																																																																																																																																																																																		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000																																																																																																																																																																																																		
	Ecart de réévaluation	124																																																																																																																																																																																																			
	Réserve légale	126	100																																																																																																																																																																																																		
	Réserves réglementées *	130																																																																																																																																																																																																			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131																																																																																																																																																																																																			
	Report à nouveau	134	26 906																																																																																																																																																																																																		
	Résultat de l'exercice	136	6 328																																																																																																																																																																																																		
	Provisions réglementées	140																																																																																																																																																																																																			
Total I		142	34 334																																																																																																																																																																																																		
Provisions pour risques et charges		Total II	154																																																																																																																																																																																																		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	3 757																																																																																																																																																																																																		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	4 500																																																																																																																																																																																																		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	10 729																																																																																																																																																																																																		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	5 945																																																																																																																																																																																																		
	Produits constatés d'avance	174																																																																																																																																																																																																			
Total III		176	24 931																																																																																																																																																																																																		
Total général (I + II + III)		180	59 265																																																																																																																																																																																																		
REMOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193																																																																																																																																																																																																			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197																																																																																																																																																																																																			
	(4) Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																																																																																																			
	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	874																																																																																																																																																																																																		
(4) Dont compte courant d'associés débiteurs	199																																																																																																																																																																																																				
(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	3 833																																																																																																																																																																																																			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (art. 612 septies A du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		AM2R		Néant ☐			
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N classé le			
						13.01.012.01.81			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210			
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
		Services *		217		218	254 633		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitations reçues				226				
	Autres produits				240	1 521			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	256 154		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stocks (marchandises) *					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	76 839		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240			
	Autres charges externes *	(dont crédit-bail – mobilier – – – – – immobilier)				242	125 326		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle – CTF et CVAE)			243	913	244	1 272	
	Rémunérations du personnel *					250	28 769		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	13 438		
	Dotations aux amortissements *					254	2 613		
	Dotations aux provisions					256			
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * – dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			259		260	549	
Total des charges d'exploitation (II)						264	248 806		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	7 348		
Produits financiers (III)		280				291	118		
Produits exceptionnels (IV)						290	3 833		
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) – dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 49 quinquies D))			347		300	3 515	
Impôt sur les bénéfices *		(VII)			348		306	1 221	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	6 328		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 2		312	6 328	311			
Régime d'impôt	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			321	1 221				
	Divers * (dont intérêts excédentaires des épouses d'associés)	247		330	592				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de l'exercice d'option		(écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * – Part des loyers dispensée de réintégration (art. 249 septies D))	248		249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997					
	Entreprises nouvelles (I) (sexies)	986	ZI UT-TP (41 octies et octies A)	987			342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (II) (septies)	981	IEI (44 sexies A)	989					
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (14 quinquies)	138					
	Raisons d'emploi à requalifier (art. 41 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44, terdecies)	990					
	ZFA (11 quinquies)	343	Investissements outre-mer	344			350		
	Crédence due au report en arrière du déficit			346					
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			355					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1	352	8 141	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						Déficit col. 2	356		
Déficits antérieurs reportables *						dont imputés sur le résultat *		360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1	370	8 141	
						Déficit col. 2	372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Extension

[illegible]

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	295	412		414		416	295				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	7 158	462		464	5 300	466	1 858				
	Autres immobilisations corporelles	470	1 064	472	674	474		476	1 738				
Immobilisations financières		480		482	200	484		486	200				
TOTAL		490	8 517	492	874	494	5 300	496	4 091				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations, dotations de l'exercice		Diminutions, amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502	295	504		506	295				
	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	2 299	552	1 414	554	1 855	556	1 858				
Autres immobilisations corporelles		560		562	904	564		566	904				
TOTAL		570	2 299	572	2 613	574	1 855	576	3 057				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 % 15 % et 0 % pour les entreprises 311S, 12,8 % pour les entreprises 311R) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées, créées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Court terme *	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	⑤	⑥	Long terme						
						19 % ⑦	15 % ou 12,8 % ⑧	0 % ⑨					
1	5 300	1 855	3 445	3 833	388								
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	5 300	1 855	3 445	3 833	388							
		Plus-values taxable à 19 % (1)			Régularisations								
Résultat net de la cession et de la sous-cession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 renvoyés)													
TOTAL													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note 2033-NC1-S3

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 210 P et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : AMZR						Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	601	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	631	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	630	644	646		
	Sur clients et comptes rattachés	650	1 510	654	1 510 656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	652	664	666		
TOTAL		680	1 510 682	684	1 510 686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations	Reprises					
Immobilisations incorporelles	700	705	1 Indemnités pour créances à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710	715	2				
Constructions	720	725	3				
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	5				
Matériel de transport	750	755	6				
Autres immobilisations corporelles	760	765	7				
TOTAL		770	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780				
II DÉFICITS REPORTABLES			III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995		
Déficits imputés		993	Déficits étrangers des P.M.I. antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996		
Déficits reportables		984	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA				
Déficits de l'exercice		860	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129		
Total des déficits restant à reporter		870	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		800		
VI DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives					381		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *					380		
N° du centre de gestion agréé					388		
Montant de la TVA collectée					374	23 782	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378	18 991	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398		
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033-D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-S07.

Désignation de l'entreprise		AM2R		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le		01/10/2017 et clos le		30/09/2018	
		Données en nombre de mois		1 2	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	254 633		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	388		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105			
TOTAL 1		106	255 021		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	11		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143			
Subventions d'exploitation reçues		113			
Variation positive des stocks		111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153			
TOTAL 2		144	11		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats		121	176 479		
Variation négative des stocks		145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	19 251		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		148			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	549		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150			
TOTAL 3		152	196 279		
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	58 753		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	58 753		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	255 021		Effectifs au sens de la CVAE * 023 1,00
Période de référence		024	0 1 / 1 0 / 2 0 1 7 160 3 0 / 0 9 / 2 0 1 8		
Date de cessation					
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs					
Effectif moyen du personnel *		376	1,00		
dont apprentis		657			
dont handicapés		651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale		881			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128					
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs					

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2018

Formulaire obligatoire
(art. 18 de la loi 101 ou C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

30092018

SIREN

7 5 2 8 7 9 4 4 5

Dénomination de l'entreprise

AM2R

Adresse (voie)

49 BIS AVENUE RENE MORIN

Code postal

91420

Ville

MORANGIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique DUMAINE Prénom(s) SYLVAIN
 Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
 Naissance : Date 12/02/1982 N° Département 91 Commune MASSY Pays
 Adresse : N° 49 Voie BIS AVENUE RENE MORIN
 Code Postal 91420 Commune MORANGIS Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MMF pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

30/09/2018

SIREN

7 5 2 8 7 9 4 4 5

Dénomination de l'entreprise

AM2R

Adresse (voie)

49 BIS AVENUE RENE MORIN

Code postal

91420

Ville

MORANGIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2018)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

AM2R
49 BIS AVENUE RENE MORIN 91420 MORANGIS
75287944500019
4120B

Adresse du siège social si différente

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	8 141
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficit ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - I	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	8 141
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - I	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - I	
Total lignes h à k	8 141

III. Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)

(0)

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)

PARTICIPATION DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

[illegible]

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

SAGE Expertis-competences January 2018 Etat préétabli.

MORANGIS 21/01/2019

Annexes Légales 2018

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018 dont le total est de 60 295,74 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 6 327,58 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations